

VERDUN

Aujourd'hui

De 9 h 30 à 13 h a lieu à Pôle emploi, un séminaire intitulé « Services à la personne en Meuse : des opportunités de formations et d'emploi »

En vue

Nuit de l'accordéon à la salle des fêtes de Dieue-sur-Meuse

La nuit de l'accordéon organisée par l'accordéon-club Carpentier se déroulera samedi 7 février de 21 h à 3 h du matin à la salle des fêtes de Dieue-sur-Meuse

A suivre

Assemblée générale du MET festival

Elle aura lieu lundi 16 février à 19 h dans les locaux de la MJC de Belleville-sur-Meuse



■ Trois classes sont menacées dans l'établissement de centre-ville. Photo d'archives Franck LALLEMAND

Mouvement social

Grève au collège Buvignier

La colère monte au collège Buvignier. Aujourd'hui à lieu, à Bar-le-Duc, un rassemblement à 10 h 30 devant la Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale à Bar-le-Duc. En effet, une trentaine de postes d'enseignants de collèges est menacée. Des fermetures de classes dans le premier degré sont aussi annoncées. Dans le collège de centre-ville de Verdun, trois classes vont disparaître : une 6^e, une 5^e et une 3^e. « Il ne restera plus que quatre divisions par niveau et mécaniquement, il y aura aussi une suppression de trois postes en français, EPS et anglais », confie Patrick Chevallier, prof d'EPS et porte-parole du collectif des profs en colère. « Il y aura une moyenne de 28 élèves par classe sur le collège et ce sera au-delà de 30 en 3^e ».

Autre constat : « La baisse des moyens au niveau départemental ne se fait pas équitablement », confie-t-il. Un problème mathématique,

selon lui, puisqu'il y a en Meuse de très petits collèges qui ont peu de classes par division. Des établissements que l'on ne peut délester d'un niveau... Les suppressions se font donc sur les établissements plus conséquents. Avant le dernier conseil d'administration de ce collège, les profs, en commission permanente, ont décidé de se mettre en grève massivement aujourd'hui. « Il y aura 80 à 90 % de grévistes. C'est un événement pour Buvignier », confie Patrick Chevallier. Une grève qui va concentrer principalement ses revendications sur les moyens. Une AG est prévue à 9 h afin de décider des actions à mener. Les parents ont été prévenus hier par voie de tracts. « Ce que l'on regrette, c'est la volonté de nous aligner sur ce qui se fait en Meurthe-et-Moselle et en Moselle, sans prise en compte des spécificités du milieu rural ».

Frédéric PLANCARD

Foyers logements : l'épilogue

La Carsat Nord-Est a remis trois subventions d'un montant total d'un million d'euros pour aider à la rénovation des résidences Souville et Mon Repos.

« Enfin ! » ne peut s'empêcher de commenter le maire de Verdun et président du centre communal d'action sociale Samuel Hazard. Le lourd dossier des foyers logements trouve enfin une issue favorable, « après quatre ans de combat », rappelle l'élu. En préambule de la réception qui a été organisée cette semaine dans les locaux de la résidence Souville, présidente de l'AMF55 (association meusienne des familles) a annoncé sous forme de boutade que c'est « un magnifique cadeau de Noël qui vient d'être déposé un peu tardivement pour les foyers logements Souville et Mon Repos ».

Plan d'aide à l'investissement

Depuis le 1^{er} juillet 2013, c'est l'AMF 55 qui gère la résidence Souville, située rue de la Charonnière. Ce n'est toujours pas le cas officiellement pour celle de la rue d'Anthouard, mais cette



■ La remise symbolique des trois chèques a eu lieu dans les locaux de la résidence Souville.

remise de chèques annonce une issue heureuse. La caisse d'assurance retraite et santé au travail, la Carsat Nord-Est, a remis cette semaine trois subventions aux résidences Souville et Mon Repos au titre d'une aide à l'investissement pour la rénovation des foyers logements pour personnes âgées autonomes. « Le 5 novembre, la commission d'action sociale du conseil d'administration a engagé un plan d'actions considérable en faveur de la prévention de la

perte d'autonomie auprès des retraités du régime général en Lorraine et Champagne-Ardenne, avec un effort spécifique sur les logements foyers », explique Hubert Attenont, président du conseil d'administration de la Carsat Nord-Est.

Ce plan d'actions intervient en complément du plan d'aide à l'investissement (PAI) financé par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), géré par la caisse nationale d'assurance vieillesse

(CNAV). « Le projet déposé par l'AMF55 a particulièrement retenu l'attention des deux dispositifs, national et régional, sur la nécessité de réhabiliter les deux résidences Souville (45 locataires) et Mon Repos (5 locataires) aux normes réglementaires », poursuit Hubert Attenont.

Soulagement à Mon Repos

Une subvention de 336.121,04 € a donc été accordée pour la résidence Souville par la commission d'action sociale de la Carsat. Le foyer logement Mon Repos a lui reçu deux chèques, l'un de 542.713,66 € dans le cadre du PAI financé par la CNSA, et un autre de 180.904,55 € dans le cadre d'une subvention complémentaire exceptionnelle votée par la commission d'action sociale de la Carsat. Soit une enveloppe globale d'un peu plus d'un million d'euros.

« Nous allons pouvoir vous

Repères

► **Avril 2011** : le CCAS alors présidé par Arsène Lux annonçait ne plus vouloir gérer les foyers logements de la ville. Il est proposé aux locataires des résidences de Glorieux et Mon Repos de déménager à Souville. Une partie des résidents de Mon Repos refuse.

► **1^{er} février 2012** : Le CCAS se retire officiellement de la gestion du foyer logement Mon Repos. Mais plusieurs résidents continuent d'y vivre, sans les services d'un foyer logements et sans bailleur.

► **1^{er} juillet 2013** : l'AMF 55 reprend officiellement la gestion de la résidence Souville.

► **2015** : Les travaux de rénovation des deux bâtiments devraient démarrer en milieu d'année et l'AMF devrait reprendre officiellement la résidence Mon Repos.

offrir dans les mois à venir un logement très bien rénové pour servir au mieux votre quotidien et les activités que l'on va vous proposer », lance aux résidents de Souville la présidente de l'AMF55. Les travaux devraient débuter en milieu d'année, et les locaux rénovés à la fois de Souville et Mon Repos « devraient être opérationnels fin 2015 », annonce Hortense Chauvelot. En plus d'une promesse de meilleur confort, c'est aussi un vrai soulagement pour les locataires de la rue d'Anthouard. Sans bailleur et privés des services d'un véritable foyer logement depuis trois ans, les cinq irrédemptibles de Mon Repos voient leur combat aboutir.

Une fois les travaux de rénovation terminés, et la gestion de la résidence enfin passée dans le giron de l'AMF, les nombreux logements vacants de Mon Repos pourront enfin être reloués.

Léa BOSCHIERO

Prévenir la perte d'autonomie

► « **Vivre le plus longtemps possible à son domicile** tout en vieillissant le mieux possible constitue un enjeu de société majeur », souligne le président du conseil d'administration de la Carsat Nord-Est. Pour Hubert Attenont, le mode de fonctionnement des foyers logements permet d'agir sur la prévention de la perte d'autonomie des seniors. « L'offre de logement permettant de concilier vie au domicile et cadre de vie collectif pour des personnes autonomes et socialement accessibles pour des retraités modestes, est

pour nous une priorité. C'est une offre qui contribue à la préservation de l'autonomie ». Pour entrer en foyer logement, il faut avoir plus de 60 ans et être autonome et indépendant dans les gestes de la vie quotidienne. Les appartements des deux résidences sont de type T1 ou T2, disposent d'une cuisine, d'une salle de bain adaptée, d'une grande pièce à vivre ainsi que d'une chambre (pour les T2). Les résidents sont libres d'aménager, meubler et décorer leur logement. À noter que l'ensemble des logements est conventionné APL.

Formation Une nouvelle formation Quali'Pac a débuté au Lycée Freyssinet de Verdun

« Assainir la profession »

TROIS CHEFS d'entreprises ont commencé la première session de formation GRE-TA sur la pompe à chaleur, mercredi 14 janvier. Cette nouvelle formation Quali'PAC de l'ADEME, se fait sur la plateforme installée au Lycée Freyssinet. Elle concerne les artisans, salariés, demandeurs d'emploi, lycéens et apprentis. Cette formation est un plus pour les entreprises afin de garantir le meilleur à leurs clientèles et avoir l'habilitation pour installer et maintenir les pompes à chaleur dans les habitats individuels.

S'ils réussissent cette formation qui se clôture par un QCM (Questionnaire à choix multiples) et une épreuve pratique, ils reçoivent une accréditation labellisée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Cette formation se déroule en deux temps, trois jours de théorie la première semaine puis deux jours de pratique la seconde, toujours dans les locaux même du lycée Freyssinet.

Être reconnu

Le chef d'entreprise verdunois, Fabrice Lemoine, en formation, avoue : « aujourd'hui il faut être professionnel, ce n'est pas à négliger. C'est important de pouvoir apporter du crédit à



■ La formation permet de mettre à niveau les artisans de l'énergie renouvelable.

Photo FL

nos clients mais j'ai eu du mal à accrocher à la formation. » Effectivement, retourner sur les bancs de l'école pour revoir et apprendre de nouvelles choses c'est difficile quand on a des années de métier derrière soi. Mais il faut « mettre en valeur » son métier et accompagner les clients au mieux. Un chef de Reims s'est déplacé pour accéder à

la formation qui est selon lui, « bien pour épurer le marché. Il faut qu'on soit reconnu. »

Le formateur a dû lui aussi être formé au préalable, avec une formation initiale et une formation pour être formateur Quali'PAC qui fut « longue, lourde et difficile à décrocher. » Les documents sur lesquels ils travaillent sont « très scolaires, il faut

draît revoir ça car ce n'est pas facile à traiter » avoue le formateur. Les documents sont Européens ce qui explique que parfois ils ne correspondent pas à ce qui se pratique dans la région, « ce qui est dommage ».

La prochaine formation aura lieu courant mars. Celle-ci peut accueillir jusqu'à douze personnes.

Laura GASPARD

Infos pratiques

L'Est Républicain :
65 rue Mazel
rédaction :
tél. 03.29.86.12.49,
fax 03.29.88.38.20,
lerrredac@estrepublikain.fr
publicité :
tél. 03.29.88.38.12,
fax 03.29.88.38.21,
lerpubliciteur@estrepublikain.fr, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Aquadrome : de 7 h 30 à 22 h

Association des Paralysés de France :
de 8 h à 12 h,
place de la Cité-Verte,
52 ter rue Pierre-Demathieu,
tél. 03.29.86.70.51.

Bibliothèque : sections adultes, jeunes et discothèque, de 14 h à 18 h.

Bureau d'informations touristiques du Grand Verdun :
de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30,
place de la Nation,
tél. 03.29.86.14.18.

Centre mondial de la Paix :
de 10 h à 18 h,
place Mgr-Ginisty.

Citadelle souterraine :
de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30,
avenue du Soldat-Inconnu
(ex-5e-RAP),
tél. 03.29.84.84.42.

Croix Rouge : 18 rue St-Louis,
de 14 h à 17 h,
tél. 03.29.86.07.58.

Déchetterie : de Thierville à l'angle de l'avenue de l'Étang-Bleu et de la rue de l'Avenir, de 9 h à 12 h.

Dragées Braquier :
visites de l'usine
et son magasin de confiserie :
visites audioguidées individuelles, de 9 h à 11 h et de 14 h à 18 h ;
pour les groupes, visites de 9 h 30, 10 h 30 et 14 h 30, 50 rue du Fort-de-Vaux.

Familles de France :
information et défense des consommateurs et locataires, 18 rue de la 7e-DB-USA, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03.29.86.56.88.

Fort de Douaumont et de Vaux : de 10 h à 17 h.

Instance locale de coordination gérontologique :
de 9 h à 11 h 30
et de 14 h à 16 h 30,
1 rue des Petits-Frères.

Kiosque information jeunesse :
accueil anonyme, personnalisé, et gratuit, 60 rue du Docteur-Schweitzer, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, tél. 03.29.84.79.70.

Ludothèque :
rue des Minimes (attente au Château Couden), espace de jeux conviviaux, de 14 h à 18 h.

Ossuaire de Douaumont :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



ANPPA 55 :
centre d'alcoologie et de tabacologie, 2 place Maginot, de 14 h à 17 h.

Besoin d'en parler :
un service à votre écoute 24h/24, pour toute situation de mal-être, 08.10.73.07.32.

Consultations et dépistages anonymes :
SIDA et hépatites, sans rendez-vous, 2 rue Mogador,

de 14 h à 16 h, tél. 03.29.83.44.98.

Croix Bleue : permanence au 03.29.80.97.24 ou 03.29.85.61.20.

Maison des adolescents :
2, rue Mogador, place d'Isly, accueil, écoute, accompagnement des jeunes et parents, sans rendez-vous, de 16 h à 19 h, tél. 03.29.85.15.76.

Médecin :
de 19 h 30 à 7 h 30, pour tout le département, numéro unique : 0820.33.20.20.

Pharmacie :
pour les urgences : 32-37.